



Rimouski, le 23 août 2021

Maxime Blanchette-Joncas présente son bilan à titre de député

De retour de St-Hyacinthe, où il a voté avec enthousiasme la nouvelle plateforme de son parti, le candidat du Bloc Québécois dans Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, revient sur ses 22 mois à titre de député. Tour d'horizon d'un bilan à la fois remarquable et... marqué par la Covid-19.

« Mon mandat a commencé de façon tout à fait ordinaire. À la Chambre, j'ai d'abord été nommé porte-parole de mon parti pour la Voie maritime du Saint-Laurent et en matière de Tourisme, ainsi que vice-président du Comité permanent des comptes publics. Bien sûr j'en étais fier, et ce sont des dossiers que j'ai immédiatement investis avec beaucoup d'énergie ! Mais rapidement ce fut la pandémie, puis le confinement et... là, tout soudain, c'est la situation internationale qui s'est imposée. Des Bas-Laurentiens étaient coincés aux quatre coins du globe ! Des jeunes familles, des retraités, des gens de chez nous. En travaillant nuit et jour, avec mon équipe, nous en avons monté une opération ad hoc afin de rapatrier d'urgence tous ces gens, une soixantaine en tout, et je dois dire que je suis particulièrement fier de cela car ce fut une réussite à tous égards ».

« En ces temps particuliers de Covid, avec le personnel de mon bureau de circonscription, nous avons dû faire face à un volume de demandes hors-normes de la part des citoyens ainsi que des entreprises du Bas-Saint-Laurent. Pour la seule année 2020, nous avons traité plus de 1 000 demandes de citoyens aux prises avec les difficultés de la pandémie: qu'il s'agisse de l'assurance-emploi, de l'aide aux entreprises, de la PCU ou de l'immigration, nous avons fait au mieux pour que tous reçoivent les services auxquels ils et elles avaient droit ».

« Il faut également savoir que pendant cette période, nos agriculteurs du Bas-Saint-Laurent étaient au plus mal. Le gouvernement libéral venait de renégocier les accords commerciaux nord-américains... en sacrifiant les producteurs sous gestion de l'offre, c'est-à-dire 30% de l'activité agricole de la région. Alors d'une part, avec le Bloc, nous avons arraché des compensations pour nos agriculteurs et, d'autre part, avec ma collègue Kristina Michaud, nous avons appuyé un projet de l'UPA qui consistait à embaucher deux ressources pour aller offrir du soutien à nos producteurs, car ceux-ci vivaient de la détresse psychologique, mais n'osaient pas demander de l'aide ».



« Pour ce qui est du bilan de mon travail à la Chambre, évidemment j'ai agi en solidarité avec les 31 autres députés du Bloc Québécois ce qui, sous gouvernement minoritaire, a donné lieu à des gains historiques pour le Québec. Je ne vais pas tous les rappeler ici, mais pensez seulement à la reconnaissance de notre peuple, pour la première fois, par cette Chambre des communes. À notre peuple comme nation, ayant le français comme seule et unique langue officielle, ce n'est pas rien! »

« Mais revenons à mon bilan régional, car surtout, comme élu régionaliste, je suis fier d'être le seul député de ma formation politique à avoir déposé non pas un, mais deux projets de loi, tous deux pour contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Un premier, le C-295, qui prévoyait qu'un nouveau diplômé pourrait obtenir un crédit d'impôt fédéral jusqu'à 8000 \$ en s'établissant dans une région désignée comme le Bas-Saint-Laurent. Et un second projet, le C-281, pour appuyer l'Institut maritime du Québec dans le recrutement et la rétention d'étudiants étrangers. Si les gens de ma circonscription me réitérent leur confiance et leurs suffrages, j'aimerais poursuivre ce travail législatif interrompu par le déclenchement prématuré des élections ».

« Évidemment, l'un des dossiers que j'ai le plus à cœur de défendre est celui des aînés, c'est-à-dire de nos parents et grands-parents qui ont bâti le Québec dont nous avons hérité. En collaboration avec des organismes qui se consacrent à la défense des aînés, dont le Carrefour des 50 +, la FADOQ et la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent, j'ai lancé une pétition (e-3106) pour exiger l'amélioration des conditions de vie des aînés, laquelle a récolté plus de 20 mille signatures. L'augmentation de la pension mensuelle de la sécurité de vieillesse de 110 \$ pour tous les aînés dès 65 ans demeure incontournable, et je continuerai à lutter avec acharnement pour l'obtenir », affirme M. Blanchette-Joncas.

« Une autre problématique que j'avais identifiée comme prioritaire dans ma circonscription, c'est le branchement à Internet haute vitesse dans le Témiscouata et dans Les Basques. Eh bien, mission accomplie! Plus de 2600 foyers seront branchés à l'internet haute vitesse d'ici un an, et ce, grâce à un investissement majeur de 64 millions \$ que nous avons finalement obtenu, rappelez-vous, suite à d'intenses pressions auprès du fédéral. Certes, reste encore à lutter pour obtenir l'accès de ces population à une couverture cellulaire adéquate, ce qui demeure, au 21^e siècle, un enjeu fondamental pour leur développement. Et il va sans dire que ce sera une priorité si je suis réélu le 20 septembre ».



« Autre volet important de mon action régionale, et non des moindres : l'expression universelle de notre humanité particulière, c'est-à-dire notre culture québécoise ! D'une part, sur le projet de rénovation du Théâtre du Bic, qui n'aboutissait pas depuis des années, nous avons obtenu 3 millions \$. Et d'autre part, pour la rénovation et la mise aux normes du Vieux-Théâtre de Saint-Fabien, à force de talonner le gouvernement, nous avons obtenu 1,9 million \$ ».

« Bien sûr, j'en passe et j'en oublie, mais c'était là, je crois, l'essentiel de mes efforts et des résultats de mon engagement lors des 22 derniers mois au service des citoyens de ma circonscription ».

« À votre avis, aurions-nous obtenu tous ces gains pour le Bas-Saint-Laurent et pour le Québec sous un gouvernement majoritaire ? », s'interroge celui qui fut élu avec plus de 4 000 voix d'avance sur le néo-démocrate Guy Caron, au soir du 21 octobre 2019, à l'âge de 30 ans.

« Poser la question, c'est y répondre. C'est pourquoi je demande à tous les électeurs et électrices de Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques d'aller massivement voter le 20 septembre, et bien sûr, s'ils me jugent digne de les représenter de nouveau, de voter pour le Bloc Québécois », a conclu Maxime Blanchette-Joncas.

-30-

Source :

Alex April, attaché de presse
maximeblanchettejoncas@bloc.quebec
418 860-6860

Autorisé par l'agent officiel de Maxime Blanchette-Joncas.